

gent et l'a menacé. De là, tiraillements, chicane, rupture et déclaration accusatrice de Marcoux contre Bourbonnais.

Telles sont les grandes lignes de cette sale affaire.

C'est étonnant comme le rédacteur de la *Vérité* a l'épiderme sensible. Pour une petite leçon que lui a servie l'*Opinion Publique*, il consacre le tiers de ses écrits du dernier numéro de la *Vérité* à une réponse, grave cette fois. Il ne fallait pas moins, d'ailleurs, pour entasser autant de choses drôles.

M. Tardivel prétend qu'il n'a pas injurié. Il a la mémoire bien courte et ses écrits ne tiennent guère plus d'un moment, pour lui-même comme pour le public. Mais je laisse cela de côté, puisqu'il paraît revenu à de meilleurs procédés.

Il s'offense cependant de l'accusation que j'ai portée contre lui d'avoir dénaturé le sens d'un paragraphe de l'*Opinion Publique* et faussé la vérité. M. Tardivel a bel et bien dit que j'ai écrit que le livre du père Lacasse est fait dans un mauvais esprit. Cela donne à entendre que j'ai blâmé l'idée principale qui a inspiré ce livre. Pourtant je n'ai jamais parlé que d'un sujet contenu dans ce livre, celui que l'*Étendard* avait fait connaître au public, l'*éducation pratique*, dont on parle tant aujourd'hui et que l'on s'obstine malheureusement à combattre en beaucoup de quartiers. Voici, d'ailleurs, la citation, dont M. Tardivel n'avait pris que quelques mots :

“ Si c'est ailleurs comme cela, le livre du révérend père doit être d'une faiblesse désolante. Mais là n'est pas le mal. Ce livre est écrit dans un mauvais esprit, en ce sens que, sous prétexte de protester contre les réformistes en matière d'éducation, il prend occasion de vanter un système qui est foncièrement impropre à faire sortir nos gens de la position inférieure qu'ils occupent au Canada.”

Quant au reste du livre, il contient bien des bonnes choses, à côté de banalités, de naïvetés et de lieux communs qui peuvent plutôt endormir que faire du mal.

M. Tardivel déclare que l'*Opinion Publique* est une œuvre malsaine !... Un journal est-il ou accomplit-il une œuvre?... La parole est à M. Tardivel.

La *Vérité* prétend que c'est mal de faire connaître les bonnes œuvres des grands auteurs français qui ont aussi écrit des choses répréhensibles. Voilà une étrange théorie. Avec quoi voulez-vous que l'on chasse ce goût de littérature de portiers que l'on a répandu dans nos populations? Vous voulez empêcher nos gens de lire ce qui est bon dans Musset, Hugo, Lamartine, Châteaubriand, Gautier, Coppée, Sandeau, Feuillet, Flaubert, Leconte de Lisle, et dans les œuvres de toute cette légion de grands écrivains qui ont ébloui le monde et jeté sur la France ce nouvel éclat du génie que nul autre pays n'a pu égaler, en disant que c'est leur donner le désir d'avoir toutes les œuvres de ces écrivains que de les citer !... Les cours de littérature admis dans nos collèges ne contiennent-ils pas des extraits des grands auteurs, de Voltaire même? Mais, oui, donnons chaque semaine les belles et bonnes pages de ces écrivains et l'on n'aura pas besoin de les acheter en entier. Et, d'ailleurs, n'est-il pas de fait que ces livres sont dans toutes les bibliothèques des gens qui achètent intelligemment, — dans la vôtre comme dans la mienne? Vous les avez toutes lues, M. Tardivel, vous vous en êtes gorgé, vous en avez été enthousiasmé, car vous

dites que “ ces sataniques tristesses et ces désespoirs antichrétiens de Musset sont racontés dans un langage enchanteur.” Et vous qui avez lu les bonnes et les mauvaises œuvres, vous voulez empêcher les autres de connaître les bonnes.

Quelles étranges notions! Quelle curieuse prétention !... Quelle frappante logique !...

Je ne crois pas me tromper en disant que c'est élever les esprits, ennoblir les cœurs et développer les intelligences que de faire connaître les plus belles pages de la grande littérature française. C'est sans doute un malheur que ces œuvres soient parfois signées d'un nom compromis au point de vue catholique; mais il est si difficile de trouver quelque chose ici-bas qui ne soit un peu mélangé de bon et de mauvais, que le rêve de M. Tardivel est d'un autre monde et que ses notions sont à la fois impraticables et inintelligentes. Ce que c'est que d'avoir du jugement pour tout envisager de travers !...

“ L'honorable M. Casgrain, procureur général, a exposé à la chambre son *bill* de judicature, qui, désormais, marquera une époque dans l'histoire de notre organisation judiciaire.

“ Nous croyons être l'interprète de tous ceux qui l'ont entendu en offrant à l'honorable procureur général les félicitations les plus chaleureuses. De l'aveu de tous, il a fait un exposé magistral. La chambre l'a écouté avec une religieuse attention. Elle sentait que ce n'était pas là un discours ordinaire, mais qu'une grande œuvre, une œuvre hardie, fortement conçue et d'une haute portée, lui était annoncée.

“ Le beau travail de M. Casgrain a excité l'admiration des deux côtés de la chambre. L'honorable M. Marchand a chaleureusement félicité le procureur général.

“ M. Casgrain aura la gloire et le mérite d'attacher son nom au premier grand *bill* de judicature que nous ayons eu depuis le *bill* fameux de Cartier, en 1857. Comme son illustre prédécesseur, il aura présidé à l'inauguration d'un nouveau et important régime judiciaire.

“ Cela, joint à la révision du code de procédure, suffirait seul à illustrer le passage d'un homme politique au poste élevé de procureur général.”

Le *Courrier du Canada* a raison de rendre à M. Casgrain cet hommage bien mérité. Le projet de loi, tel que proposé, devra subir quelques modifications avant de revenir devant la chambre, à la prochaine session, mais n'en constitue pas moins la base et les grandes lignes d'après lesquelles doit s'opérer la réorganisation judiciaire de la province de Québec.

La *Patrie* vient d'entrer dans sa quinzième année. Peu de journaux ont eu autant de retentissement dans notre monde politique. M. Beaugrand en jeta les bases dans le champ libéral qui, jusqu'alors, n'avait guère produit que des ruines en fait de journaux et fit mentir la légende qui voulait que les feuilles politiques ne fissent jamais la fortune de leurs propriétaires.

A de certaines époques, la *Patrie* a tenu le haut du pavé dans le journalisme canadien, éclipsé même les meilleures feuilles du temps. Compter les plumes remarquables qui ont écrit dans la *Patrie* serait grouper une large partie de nos littérateurs d'un talent réel.

Aujourd'hui, notre confrère est moins bruyant que jadis, mais sa rédaction, très bien faite, est sous le contrôle